

HABILITATION ELECTRIQUE

➤ **PRE-REQUIS ET PRE-REQUIS**

Salariés d'entreprise, être apte médicalement, avoir des compétences validées dans le domaine de l'électricité

➤ **VALIDATION**

Attestation de stage, et délivrance du titre de l'habilitation si validé par l'employeur.

➤ **EQUIPEMENTS**

Mise à disposition du matériel en fonction du niveau de l'habilitation.

➤ **OBJECTIF**

Connaître les dangers de l'électricité être capables d'identifier et analyser le risque électrique, connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre, être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement, savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge, être informées de la conduite à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.

➤ **DUREE**

Durée mini : 7heures

Durée maxi : 21 heures

➤ **DATES**

➤ A la demande

➤ **CONTENU**

- Formation dispensé en langue française
- Le contenu pédagogique varie selon le niveau d'habilitation
- Test théorique et pratique en fin de chaque module(s)

➤ **ORGANISATIONS PEDAGOGIQUES**

Exposé théorique : 50%

Travaux pratiques : 50%

➤ **FINANCEMENT** : Voir tableau mode de financement

➤ **LIEU DE LA FORMATION** : Be2a Béziers/Pujaut/Mauguio ou entreprise